

La Saône-et-Loire face au dérèglement climatique

Ici on agit

Autun

## En l'acquérant, Autun a préservé la forêt et son cadre de vie

En 2003, 270 ha de forêt étaient la propriété de la Fondation de France. L'institution souhaitait alors s'en dessaisir. Mais la commune, redoutant que ses hectares ne soient remplacés par l'exploitation de résineux, a décidé de les racheter, en grande partie pour les sauver.

Gabriel Perfilow (CLP) - 18 nov. 2024 à 07:00 | mis à jour le 18 nov. 2024 à 14:41 - Temps de lecture : 4 min



Au nombre des activités contribuant à la qualité de vie dans la cité eduenne : la balade en famille en forêt de Montmain.  
Photo Gabriel Perfilow

Un patrimoine historique et culturel conséquent, un cœur de ville ample de taille et flatteur d'aspect, des infrastructures en nombre, propices à entretenir un tissu associatif riche : autant de facteurs qui participent à la qualité de vie qu'offre la cité edienne. Mais il en est un autre aussi, d'importance certaine, c'est la qualité de son écrin. Si ce dernier fait la part belle aux prairies dans ses fractions nord et ouest, il est particulièrement riche en forêts dans ses fractions sud et est. Une partie de celles-ci, au vocable « forêt domaniale de Planoise-les Feuillies », est propriété d'État, administrée par l'Office national des forêts (ONF) sur le mode gestion durable qui permet de satisfaire un triple objectif : fournir du bois, préserver l'environnement, accueillir le public.

### **Autun a fait certifier ses hectares de forêt**

La partie complémentaire de ce patrimoine forestier est tombée majoritairement dans l'escarcelle communale en 2003, et pour la bonne cause. Propriétaire à l'époque d'un tènement forestier de 270 hectares s'étendant schématiquement de Couhard à l'étang des Cloix près de Fragny, la Fondation de France avait souhaité s'en dessaisir. Redoutant que celui-ci ne devienne alors l'objet d'une opération lucrative favorisant la mono exploitation de résineux et les coupes rases, hypothéquant par là même tant sa valeur paysagère que son exploitation durable, et condamnant définitivement son accès aux randonneurs, la commune d'Autun s'est portée acquéreuse de 220 des 270 hectares. Devenue aujourd'hui forêt communale convertie en futaie irrégulière, elle est soumise, via une convention de 20 années, à la feuille de route préconisée par l'ONF pour la gestion durable des forêts publiques. Y sont ainsi de mise la production de bois mais aussi la préservation de la biodiversité, la favorisation des promenades et des activités de bien-être, la prévention des risques naturels. Rien de moins pour une meilleure qualité de vie des résidents du territoire et le plaisir de ses visiteurs ! Et pour ne pas rompre avec une dynamique positive, la commune d'Autun a acquis avec le même objectif lorsqu'une opportunité s'est présentée, une forêt de 45 hectares localisée à Ménincourt. Entre début 2003, époque à laquelle elle ne possédait pas de forêt et aujourd'hui, positionnée qu'elle est à la tête d'un patrimoine forestier de 265 hectares répartis en sortie de ville, la commune d'Autun a accompli un cheminement des plus exemplaires. En effet, avec une volonté forte de gérer ses forêts de manière la plus performante qui soit aux plans environnemental, économique et social, elle a choisi de les certifier FSC (Forest Stewardship Council pour Conseil de Soutien de la Forêt), un label d'excellence en quelque sorte. Pour ce faire, elle a intégré un groupement permettant de mutualiser coûts et moyens, engager une réflexion élargie sur la forêt durable et peser à tous les niveaux de l'activité forestière.



## Autun – À l'origine du sauvetage de la forêt de Montmain : Lulu du Morvan

Grande prêtresse de la préservation des forêts de feuillus et farouche opposante aux coupes rases visant la replantation de résineux, Lucienne Haese alias Lulu du Morvan s'est surpassée pour sauver la forêt de Montmain. Cette dernière, d'une contenance de 270 hectares, a été mise en vente au plus offrant en 2003 par la Fondation de France. Aussi, n'a-t-elle pas ménagé ses efforts pour trouver un ou plusieurs acheteurs disposés à préserver l'intégrité de ce domaine forestier. Car outre le puissant puits de carbone qu'il représente, celui-ci renferme de nombreux vestiges gallo-romains, abrite trois zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique et recèle plusieurs captages d'eau potable. [Lucienne Haese](#) a créé d'abord un groupement, le GFSFM (Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan) constitué de personnes sensibles à son combat et disposées à s'impliquer dans le rachat de la forêt. Consciente qu'à lui seul, son groupement ne suffirait pas à s'en porter acquéreur, elle a rallié à sa cause la commune d'Autun via Rémy Rebeyrotte son maire de l'époque ainsi que le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Finalement, chacun de ces trois acteurs s'est retrouvé adjudicataire d'une partie du tènement forestier, avec l'objectif naturellement commun d'une gestion durable.

Aujourd'hui, le groupement qu'a fondé Lucienne Haese a notoirement prospéré et poursuit sa vocation de sauvetage des forêts de feuillus morvanelles. « Pour qui est amoureux des arbres plus qu'en recherche d'un lucratif placement financier, le groupement propose l'achat de parts au prix de 160 € », lance l'infatigable militante.

– Gabriel Perfilow (CLP)

Environnement

Autun

## Nos dernières vidéos

### Newsletter. on agit

Prenez une  
action des  
initiatives locales  
à l'avantage de  
l'environnement.

S'INSCRIRE

Peut  
contenir  
des  
publicités  
Vous  
pouvez  
vous  
désabonner  
à tout  
moment  
depuis  
votre  
espace  
client